

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)
Matricole : 07943

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Benjelloun Zehra

Date de naissance :

20/07/1960

Adresse :

113 Rue El Fourat Nezrif Casablanca

Tél. : 0661495656

Total des frais engagés :

3700.00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

ASRARGUIS Abdellah
OPHTALMOLOGUE
Ancien Interne des Hôpitaux de Nice France
Ancien Praticien au C.H.U de Nice
Titulaire du Diplôme Européen d'Ophtalmologie
Télé: 0522 49 12 91

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Céjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 26/10/2022

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/04/2011 22/04/2011	3	1	2500,00	INP : 081186648
				AS RARGUS SA 20110422 Honoraires de l'hopital Neurologie Tiers payant Total : 25249,29

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>MAFHOUN OPTIC S.A.R.L. OPTICIEN 10, Bld Hajj Aj AV 2 Mais 1333 78 92 13</i>			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Nom et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des honoraires
		AM	PC	IM	NP	
6. Bis Rue Sablanca 05294 0000	20/01/2002					34000

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<input type="text"/> H	<input type="text"/> D	<input type="text"/> B	<input type="text"/> G
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DATE DU DEVIS
				<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Date : 20/05/2012

Mr. / Mme : BBW & LLOUN ZAKTRA

Facture Acquittée

Monture : 1000,00 D H

O.D. : 1210,00 D H

O.G. : 1210,00 D H

Total : 3820,00 D H

~~MAFHOUUM~~
~~EVE OPTIC S.A.R.L.~~
~~OPTICIEN~~
6, Bis Rue Ibn Hajjaj Av 2 Mars
Casablanca Tél : 06 63 78 91 91
I.F : 05294111 - R.C : 337929
I.C.E : 000112884000065

6 Bis, Rue Ibn Hajjaj
2 Mars - Casablanca
Tél. : 05 22 81 33 99

DOCTEUR ASRARGUIS ABDELGHANI
Spécialiste des Maladies & Chirurgie des Yeux



الدكتور أسرارجيس عبد الغني
يختص في أمراض وجراحة العيون

Chirurgie Vitréo-rétinienne chirurgie de la cataracte
par Phaco émulsification

جراحة الملالة بالفاكتو أشعة فوق الصوتية
أمراض وجراحة الشبكة
طب العين - ليزر - أفيوغرافي - العدسات

Laser - Angiographie - Contactologie - Strabologie
Ancien interne des hôpitaux de Nice France
Ancien praticien au C.H.U de Nice France
Titulaire du diplôme européen d'Ophtalmologie
(European Board of Ophthalmology)

خريج جامعة نيس بفرنسا

02/04/2022

Madame BENJELLOUN Zahra

PROGRESSIFS AMINCIES

Oeil Droit : +5,00 (-0,50) à 100° , Addition + 3,25

Oeil Gauche : +5,75 (-0,50) à 80° , Addition + 3,25

ANTIREFLET

~~EXTRA MAFTHOUUM~~
EXTRA MAFTHOUUM
OPTIC S.A.R.L.
6, Bis Rue Ibn Hajaj AV 2 Mars
Casablanca Tel: 0529 112884000
Tél: 0529 112884000
ICE: 60011112884000

ASRARGUIS Abdelghani
OPHTALMOLOGUE
Anien interne des Hôpitaux de Nice France
Ancien praticien au C.H.U de Nice France
Titulaire du Diplôme Européen d'Ophtalmologie
19 AV. Hassan 2 - Tel: 0522 49 12 91

19, Avenue Hassan II - 3^{ème} étage - Casablanca - (Face Librairie des écoles)
Tél.: 05 22 27 44 88 - 05 22 49 12 91 - 05 22 27 50 45
E-mail : agasrarguis@gmail.com